

Monsieur Jean-Paul LYONNET
Maire de Monistrol-sur-Loire
Mairie
7 avenue de la Libération
43120 MONISTROL-SUR-LOIRE

HAUTE-LOIRE
(à conserver en Mairie)

Le Puy en Velay, le 29 JAN. 2020

OBJET : Projet de modification simplifiée n° 5 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de MONISTROL-SUR-LOIRE

Monsieur le Maire,

Par courrier en date du 16 décembre 2019, vous avez bien voulu me notifier, pour avis, le projet de modification simplifiée n° 5 du Plan Local d'Urbanisme de votre commune.

Le Département de la Haute-Loire n'a pas d'objection au déplacement du LEP du centre-ville vers le secteur « Le Prieur » le long de la Voie Communale (ex RN 88) à l'Est du bourg.

D'une façon générale, vous voudrez bien adresser vos courriers à

**Département de la Haute-Loire
Direction des Services Techniques
1 Place Monseigneur de Galard
CS 20310
43009 LE-PUY-EN-VELAY CEDEX**

ou par mail à dist.sa-secretariat@hauteloire.fr

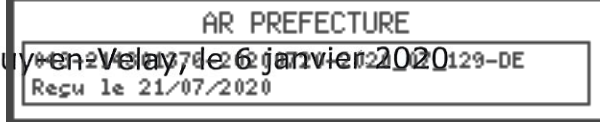
Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

**Pour le Président,
Le Directeur des Services Techniques**


Joël ROBERT



Le Puy-en-Velay le 6 janvier 2020



Monsieur le Maire
MAIRIE
BP 20019
7 av. de la Libération
43120 MONISTROL SUR LOIRE

le Conservateur en Mairie

Objet : modification simplifiée n°5 du PLU de la commune de Monistrol sur Loire.

Monsieur le Maire,

Nous avons étudié le dossier portant sur la modification simplifiée n° 5 en vue de la suppression des emplacements réservés n° 35 et 41.

Cette modification simplifiée n'apporte pas de remarque de notre part, en foi de quoi nous émettons un AVIS FAVORABLE.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sincères salutations.

Le Président,



Yannick FIALIP